



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 4133

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que Mme la ministre de la culture et de la communication lui communique les informations suivantes : à la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

A la date du 30 avril 2013, hors personnel de soutien, pour les membres du cabinet (fonctionnaires et contractuels) de la ministre de la culture et de la communication payés en totalité par le ministère, la moyenne annuelle des trois rémunérations nettes les plus élevées est de 140 694 euros, primes et indemnités comprises.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4133

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4947

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8177